

LICENCE FFJDA 2024-2025

Que vous soyez un nouvel adhérent, ou un ancien judoka ayant déjà été licencié dans un club officiel FFJDA, vous devrez, dorénavant, lors de votre inscription, prendre, vous mêmes, votre licence en ligne, et la mettre dans le panier du club JUDO FRANCE PARIS (plus besoin de nous fournir d'attestation de dépôt de demande).

Attention, plus aucun judoka ne sera accepté sur le tatami sans cette demande de licence FFJDA.

Procédure

Connectez vous au site internet de la FFJDA : www.ffjudo.com

Cliquez en haut à droite sur le bouton rouge **Mon Espace**. Au milieu de cette page sous le bouton: Je me connecte,

Cliquez sur le bouton: **JE PRENDS MA LICENCE**.

Sur la page saisie de licence, si vous connaissez votre N° de Licence, utilisez la partie gauche.

Si vous ne connaissez pas votre N° de Licence, utilisez la partie droite.

Attention le code postal demandé est celui de la **salle d'entraînement, exemple 75007, 75015, 75020 etc !!**

Le nom du club est: **Judo France Paris** puis la lettre du Dojo correspondant à la salle d'entraînements que VOUS fréquenteriez etc....

NE VOUS TROMPEZ PAS DE CLUB... JUDO FRANCE PARIS

RELISEZ CHAQUE LIGNE AVANT DE VALIDER.....

Attention le club ne stocke pas les N° de licence...

Suivez bien les instructions.

Vous n'aurez besoin ni de mot de passe, ni de régler la dite licence, 41€, puisque c'est le club qui s'en chargera, dès réception du paiement de votre cotisation. Ces 41 euros sont inclus dans le montant de votre cotisation.

En validant la procédure, votre demande se retrouvera dans le **panier du club**. Nous validerons cette demande dès réception de votre règlement.

Attention, si nous ne recevons pas votre règlement dans les 15 jours qui suivent, votre demande de licence FFJDA, vous recevrez un e-mail, vous indiquant que votre demande de licence a été refusée/annulée..... Vous devrez, alors, recommencer la procédure, si vous désirez réellement intégrer notre association sportive.